

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2015

PRESENTS : Pierre MUEL, Maire, Jacky MERY, Jacqueline LEGAY, Michel SCHNEIDER, Adjoints,
Thierry TRESSE, Olivier MITZNER, Maria Adelaïde CRETY, Robert ADAM, Pascal THIERY, Carole FOVET, Jean-Luc USCHÉ, Pierre MAUCOURT, Christine RASMUS, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES : Damien JASPARD qui donne procuration à Jacky MÉRY et Françoise KONIGSECKER à Jacqueline LEGAY.

ABSENTS NON EXCUSES: NEANT.

Avant de début la séance, Monsieur Jacky MERY, 1^{er} adjoint, prend la parole pour informer les membres du Conseil sur les études réalisées sur les communes de Metz Métropole relatives aux nuisances sonores.

Monsieur Jacky MERY donne lecture du procès-verbal de séance du 22 Janvier 2015 qui est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.

Madame Maria Adélaïde CRÉTY est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au Conseil de reporter le point n° 3 « Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) Rhin et Meuse » lors de la prochaine séance, ce qu'il accepte à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

2015 /02/01. AMENAGEMENT COLUMBARIUM

Après exposé du Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- la création d'un nouveau columbarium « Emeraude » de 7 cases au cimetière de Marieulles rue des Côtes pour un montant de 5 833,34 € HT soit 7 000 € TTC selon devis établi par la Sté CIMENTÉA et de prévoir cette dépense au budget prévisionnel d'investissement 2015;
- de fixer le tarif de la concession à 1 000 € la case + 150 € l'emplacement pour une durée de trente ans;
- charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires et de signer tous documents s'y afférant.

2015/02/02. ESPACES DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Préfet relatif à la délibération prise en séance du 20 Novembre 2014 concernant la proposition de vente d'une parcelle du domaine public rue du Pâtural.

En effet, avant toute décision de cession d'une parcelle du domaine public, il y a lieu « de constater sa désaffectation et procéder à son déclassement ».

*Considérant le souhait des intéressés de ne plus acquérir ce terrain ;
Considérant qu'il n'y a plus lieu de procéder au déclassement de cet espace du domaine public ;*

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'annuler la décision prise en séance du 20 Novembre 2015 Espaces Domaine Public rue du Pâtural, et d'abandonner ce projet.

DIVERS :

- *Aménagement salle des fêtes.*
- *Réunion d'information en présence de Mme Evelyne ACKEL et M. Gilles SOULIER le mercredi 11 Mars 2015 à 18H30 en mairie de Marieulles.*
- *Réunion d'information en présence de M. Jean FRANCOIS et Mme Bernadette LAPAQUE le mercredi 18 Mars 2015 à 20H00 en mairie de Marieulles.*
- *Elections Départementales des 22 et 29 Mars 2015.*
- *Prochaine réunion du conseil municipal le jeudi 26 Mars 2015 à 20H30.*

Après un tour de table, la séance est levée.

Marieulles, le 06 Mars 2015

Le Maire,

P.MUEL